

BI-MASTER (RECHERCHE) HISTOIRE-ANGLAIS

Mention HISTOIRE et Mention LLCE, spécialité Etudes anglophones

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bi-Master Histoire-Anglais est destiné aux étudiants souhaitant mener une recherche historique sur les îles Britanniques, les États-Unis et les autres pays du monde anglophone. Ce Bi-Master bi-disciplinaire combine les exigences et les objectifs des deux Masters disciplinaires :

- Le Master d'Histoire assure une formation à la recherche historique par un enseignement méthodologique, la participation à des séminaires de recherche et des journées d'études et la rédaction d'un mémoire de recherche, où l'étudiant doit montrer sa maîtrise de la recherche et de l'exploitation des sources comme de la bibliographie sur un sujet donné, son autonomie intellectuelle, sa capacité de s'insérer dans les discussions historiographiques actuelles.

- Le Master d'anglais a pour objectif la maîtrise d'un haut niveau d'anglais, la formation aux méthodes de recherches dans les sources en langue anglaise, la formation intellectuelle et la connaissance du monde anglophone ancien et contemporain (histoire, cultures, civilisations ...).

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

Les étudiants suivent les enseignements fondamentaux et méthodologiques des deux disciplines, à savoir :

- En Anglais :
 - Traduction
 - Civilisation britannique ou américaine, en fonction du sujet de la recherche et des séminaires choisis
- En Histoire :
 - Histoire ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine, en fonction du sujet de la recherche et des séminaires choisis
 - Méthodologie et techniques annexes

THEMES DE RECHERCHE

- Histoire de la Grande-Bretagne et histoire de l'Irlande : Moyen Age, période moderne, période contemporaine.
- Histoire des sociétés coloniales nord-américaines ; histoire des États-Unis
- Histoire de l'Empire britannique (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Afrique du Sud coloniale, Inde coloniale...)

ORGANISATION DES ÉTUDES

- Le Master (bac + 5) correspond à 4 semestres validés par l'obtention de 120 ECTS (European Credit Transfer System : Système de Transfert de Crédits Européens).
- Le master se compose d'Unités d'Enseignements (UE) réparties sur les 4 semestres.
- Une UE est composée d'un ou de plusieurs Éléments Constitutifs (EC). À chaque UE et/ou EC est affecté un nombre de crédits ECTS.
- Les enseignements sont semestriels.
- Les étudiants composent leur emploi du temps sur la base de la maquette ci-dessous.
- L'enseignement universitaire est à compléter par un travail personnel important : travail en bibliothèque et en archives, rédaction de mémoire, préparation d'exposés, lectures personnelles...

CONDITIONS D'ACCES

Sous réserve d'obtention des équivalences, l'admission en M1 Histoire-Anglais est ouverte aux étudiants ayant étudié chacune des deux matières pendant au moins deux années, en classe préparatoire aux grandes écoles ou à l'université. Les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français doivent être d'un niveau C1 ou C2 en français.

L'attention des étudiants est attirée sur le niveau exigé dans les deux disciplines (méthodes de recherche en histoire, rédaction d'un mémoire et de travaux en anglais), ainsi que sur la lourdeur et les exigences multiples de ce double cursus (voir le détail ci-dessous).

Toute candidature au Bi-Master Histoire-Anglais doit passer par la plateforme Mon Master, selon les modalités et dans les délais indiqués. Le dossier à constituer comprend notamment un CV et les relevés de notes disponibles de la scolarité universitaire (bulletins pour les années de CPGE), ainsi qu'une lettre de motivation en anglais.

PASSAGE EN M2 et RÉORIENTATION

Il n'est pas possible de se réorienter en cours d'année de Bi-Master (M1 ou M2). En revanche, à la fin du M1, l'étudiant(e) peut se réorienter pour le M2 dans l'un ou l'autre des deux Masters mono-disciplinaires (Histoire ou Études anglophones).

DÉBOUCHÉS

- Enseignement secondaire (CAPES et agrégation dans les deux disciplines, y compris l'enseignement de l'histoire-géographie en section européenne) ; enseignement supérieur ; concours des instituts d'études politiques
- Après une formation complémentaire spécialisée : documentation, journalisme, édition, archives, communication, carrières de la fonction publique...

REFERENTS :

UFR d'Histoire : [Jean-François Dunyach](mailto:Jean-Francois.Dunyach@sorbonne-universite.fr)
jean-francois.dunyach@sorbonne-universite.fr

UFR d'Etudes anglophones : [Fabrice Bensimon](mailto:Fabrice.Bensimon@sorbonne-universite.fr)
fabrice.bensimon@sorbonne-universite.fr

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Il n'est pas possible de séjourner à l'étranger en M1. En M2, en revanche, il est recommandé aux étudiants de passer un semestre ou l'année complète dans un pays anglophone.

Des séjours dans des universités britanniques, irlandaises ou scandinaves sont possibles dans le cadre du programme Erasmus et d'accords bilatéraux. Des postes de lecteurs dans des universités britanniques, américaines ou néo-zélandaise sont également ouverts à candidature (recrutement sur dossier).

Voir : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/international>

Des postes d'assistants sont également disponibles dans les établissements secondaires de plusieurs pays anglophones (voir le site de France Education International).

LIEUX DES ENSEIGNEMENTS D'HISTOIRE ET D'ANGLAIS

- En Sorbonne : 1, rue Victor Cousin, Paris 5^e
- À la Maison de la Recherche : 28 rue Serpente, Paris 6^e

Organisation pédagogique du cursus

CURSUS M1 :

Semestre 1 (total: 30 ECTS) :

UE 1 Anglais : 15 ECTS

- Séminaire principal en anglais (5 ECTS)
- Traduction (5 ECTS)
- Enseignements transversaux (documentation et cours de contexte) ou 2^e langue (5 ECTS)

UE 2 Histoire : 15 ECTS

- Séminaire principal en histoire (5 ECTS)
- Méthodologie générale (dans la période du thème du mémoire) (5 ECTS)
- Initiation à la recherche (ex. STA) ou langue ancienne (5 ECTS)

Semestre 2 (total: 30 ECTS) :

UE 1 Anglais : 5 ECTS

- Séminaire principal (3 ECTS)
- Traduction (2 ECTS)

UE 2 Histoire : 5 ECTS

- Séminaire principal (3 ECTS)
- Initiation à la recherche (ex. STA) ou langue ancienne (2 ECTS)

UE 3 Recherche – Mémoire : 20 ECTS

Le mémoire devra constituer un travail de recherche original sur un sujet défini en accord avec les deux co-directeurs ou co-directrices (respectivement à l'UFR d'histoire, et en civilisation ou histoire à l'UFR d'Etudes anglophones).

De 80 pages minimum (hors annexes), il devra être composé d'une introduction problématisée, d'un panorama normalisé des sources et de la bibliographie (avec une présentation souhaitable de quelques travaux importants), d'un plan détaillé, d'un texte (rédigé totalement en anglais) qui développe certaines rubriques du plan ou une étude de cas.

Ce mémoire peut aussi être composé d'une étude complète du sujet, à savoir un texte accompagné d'une liste des sources et d'une bibliographie non commentée.

CURSUS M2 :

Semestre 1 (total: 30 ECTS) :

UE 1 Anglais : 15 ECTS

- Séminaire principal en anglais (12 ECTS)
- Second séminaire en anglais (3 ECTS)

UE 2 Histoire : 15 ECTS

- Séminaire principal en histoire (10 ECTS)
- Séminaire spécialisé : Initiation à la recherche (ex. STA) ou second séminaire (5 ECTS)

Semestre 2 (total: 30 ECTS):

UE 1 Anglais : 5 ECTS

- Séminaire principal en anglais (5 ECTS)

UE 2 Histoire : 5 ECTS

- Séminaire principal en histoire (5 ECTS)

UE 3 Recherche – Mémoire : 20 ECTS

Le mémoire, portera sur un sujet de recherche original défini en accord avec les co-directeurs ou co-directrices de recherche (respectivement à l'UFR d'histoire, et en civilisation ou histoire à l'UFR d'Etudes anglophones). Il pourra être rédigé en anglais ou en français.

Il comportera au moins 170 pages si le sujet est le même que celui du M1, ou 140 pages s'il s'agit d'un nouveau sujet.